

## C – 6 : Intervention sur les éléments mécaniques liés à la corrosion

**Objectifs de la formation :**

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure de :

- Mettre en œuvre les produits adaptés pendant les différentes étapes de la réparation des carrosseries afin de conserver les caractéristiques et exigences des constructeurs en termes de garantie contre la corrosion

**Public et pré requis :**

❖ **Taille du groupe** : 5 Minimum – 12 maximum

❖ **Type de public** : Tout professionnels de la réparation et de la maintenance automobile.

❖ **Connaissances requises** : Compréhension (et expression) écrite et orale de la langue Française, avoir une connaissance basique du fonctionnement d'un véhicule automobile.

Nous contacter pour les modalités d'accès aux stagiaires avec une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé

**Modalités techniques et pédagogiques :**

Exercices pratiques en situation en atelier : mise en pratique des différentes étapes

Pédagogie active et participative avec alternance de présentation en salle et démonstration en atelier.

**Durée, coût et Modalités de déroulement :**

**Durée totale** : 2 jours de 7 h = 14 heures

**Lieu de formation** : CFA 3IFA – Rue du Roselet - CS 80106 61000 ALENCON

☎ 02 33 28 76 76

**Coût de formation** : 1050 euros.

**Contact :**

Madame Françoise DUHAUSSAY – Responsable pôle développement

[fduhaussay@3ifa.fr](mailto:fduhaussay@3ifa.fr)

02 33 28 84 88 – 06 33 97 05 77

- Identifier les éléments mécaniques
- Connaître La gamme des produits pour le traitement de la corrosion et la protection contre la corrosion
- Connaître le matériel nécessaire
- Etudier les règles et le matériel de protection d'hygiène et sécurité liés à utilisation des produits pour le traitement de la corrosion sur élément mécanique

- Appliquer les différents procédés anti-corrosifs.
- Identifier et traiter les différents éléments
- Rétablir la gamme anticorrosion d'origine

### Suivi et évaluation :

- > Évaluation des connaissances en fin de formation.
- > Évaluation par observation, exercices et/ou mise en situation.
- > Évaluation de satisfaction à chaud réalisée en fin de stage.

### Validation :

- > Attestation de fin de formation avec les acquis de formation
- > Feuille d'émargement.

A compter du 01/01/2023, les références éligibles dans le cadre du plan Compétences-Emplois 2023/2025 (Conditions et références) sont consultables sur le site de l'OPCO Mobilités et peuvent bénéficier d'une prise en charge dans la limite de 75 € HT /heure si l'entreprise est à jour de ses contributions légales et conventionnelles auprès de l'OPCO Mobilités sur la base Masse Salariale 2021 versée et encaissée en 2022.